



Plan National de Formation

Formation des acteurs de l'EAC

Journée nationale de formation

« Mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle »

Lundi 14 décembre 2015

Musée National de l'Histoire de l'Immigration

Compte rendu de l'atelier 2

Continuité et progressivité du parcours de l'enfant et de l'adolescent

Animation :

- **Jean-Pierre Saez**, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles
- **Marie-Christine Bordeaux**, maître de conférences, chargée de mission culture de l'université Grenoble Alpes
- **Brigitte Quilhot-Gesseume**, déléguée académique à l'action culturelle, académie de Toulouse
- **Pascal Andurand**, conseiller éducation artistique et culturelle, DRAC Midi-Pyrénées

Introduction et présentation des études de cas

Jean-Pierre Saez rappelle l'intérêt aujourd'hui clairement formulé pour l'éducation artistique et culturelle. L'ensemble des textes définit la notion de parcours. Il rend également légitime la logique de parcours. Il est convenu également que le parcours est entendu comme une formation inscrite dans un continuum qui cultive multiplicité et diversité.

Dans cette optique, le partenariat doit s'envisager sur la base d'objectifs partagés entre les acteurs de l'éducation artistique et culturelle (EAC) et devenir le lieu de co-gouvernances territoriales. C'est une voie pour renforcer une culture commune entre le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) et le ministère de la culture et de la communication (MCC). Afin d'y parvenir, il faut partir du référentiel pour aller vers les pratiques et se poser un certain nombre de questions :

- Que signifient continuité et progressivité du parcours du point de vue des différents acteurs ?
- Comment concilier continuité et diversité des parcours ? Comment la rendre lisible et sensible ?
- Comment parvenir à articuler les différents temps éducatifs ? Comment penser la fluidité entre ces différents moments ?
- Comment construire un partenariat entre des partenaires différents : institutions, collectivités territoriales... ?

Comment renforcer cette culture commune entre les différents partenaires ?

- Comment associer le jeune dans l'élaboration de son parcours ?
- Quelle évaluation proposer ?

Définition et enjeux de l'atelier

Reprenant les discours des ministres, Pascal Andurand rappelle l'urgence des enjeux de l'EAC. En effet, lois, décrets, circulaire explicitent la notion de parcours, mais celle-ci n'est pas identique pour tous.

La définition et la connaissance des textes ne sont pas partagées entre les différents acteurs des territoires. Il faut donc associer tous les partenaires (MEN + déconcentré MCC + collectivités) à des temps de concertation, arrêter l'entre soi, passer du « je » au « nous », pour que chacun tienne compte des compétences de l'autre. Pour construire cette politique du « nous » reposant sur davantage de concertation, au bénéfice du jeune, il faut trouver des indicateurs communs et se poser un certain nombre de questions :

- Dans quel temps peut-on réunir les acteurs d'un territoire afin, notamment, de construire un diagnostic partagé et éviter des évaluations construites sur des valeurs propres à chacun des acteurs ?
- Quels sont les indicateurs partagés qui pourraient permettre de mesurer les effets produits par les moyens EAC investis sur un territoire ?
- Le PEDT n'est-il pas une feuille de route qui pourrait renforcer les synergies en harmonisant les positions ?

Brigitte Quilhot-Gesseaume propose d'aborder la façon dont la progressivité se met en place dans les établissements. Le PEAC comme un élément qui structure les projets et met en cohérence enseignements et dispositifs complémentaires. Il assure la continuité, une lisibilité, une progressivité. Les établissements ont besoin qu'une dynamique collective s'enclenche au bénéfice des élèves. Le contexte de la réforme du collège est favorable. Néanmoins, les modalités de la co-construction des actions EAC avec les partenaires constituent un axe du projet d'établissement (avec le volet culturel) à travailler. Le rôle du chef d'établissement est essentiel, comme celui des conseils école-collège, conseils pédagogiques, conseils de cycle, CA. Désormais, l'EAC est une dynamique collective au sein d'un établissement, pour les élèves, et ne dépend plus d'une action isolée d'un enseignant.

Reste cependant à travailler un certain nombre de points :

- Comment dans une logique de projets portés par les équipes enseignantes, garantir l'individualisation des parcours, notamment au sein de la classe ?
- Comment mettre en place une démarche de formation des élèves, dans tous les temps, scolaires, périscolaires et extra-scolaires ?
- Comment éviter la juxtaposition, éviter la redite ?
- Comment élaborer la progression pédagogique et l'évaluation de l'acquis des élèves en matière d'EAC ?
- Comment l'EAC contribue-t-elle à l'acquisition des compétences du socle? Le diagnostic, l'évaluation et un outil de suivi sont nécessaires. Folios, à ce titre, est un levier d'appropriation du PEAC.
- Comment accompagner et former autour du PEAC ?
- Comment aider à la construction des actions avec les partenaires...

L'Espace **CréationS** du collège Jean Macé de Fontenay-sous-Bois

Plusieurs fois primé et soutenu au niveau national, l'Espace CréationS est un espace culturel innovant et un nouveau mode d'organisation dans l'établissement dédié à la créativité artistique, culturelle et citoyenne et ouvert à tous les élèves et adultes. Continuum inédit entre éducation nationale et populaire dans le parcours et la dynamique propre de l'enfant/du jeune/de l'élève, embrassant des lieux et des temps de vie multiples, il fédère un réseau de partenaires et permet des coopérations originales sur le territoire en replaçant le jeune au centre de la communauté scolaire en tant qu'acteur culturel dans une maïeutique nouvelle de la formation de l'individu et du citoyen.

Projet « protocolisé » conçu pour s'adapter à tous les établissements scolaires.

Le développement de cet espace est conçu comme un outil de lutte contre les violences scolaires et de formation.

Intervenants :

- **Marin Menant**, réalisateur et didacticien de l'image, intervenant cinéma audiovisuel au collège Jean Macé
- **Frédéric Ponticelli**, directeur du service municipal de la jeunesse, Ville de Fontenay-sous-Bois
- **Miguel Toquet**, professeur des écoles, concepteur des Espaces CréationS et coordonnateur de celui du collège Jean Macé.

Contexte et descriptif du projet

Objectifs

- Rendre l'élève acteur et porteur de changement dans la façon d'accéder aux apprentissages.
- Mettre le PEAC au cœur de la prise en charge du jeune.
- Projets dans chacun des protocoles qui peuvent prendre appui sur un diagnostic partagé entre enseignant et élève sur des compétences à mettre en exergue ou à renforcer.
- Travailler l'autonomie des élèves dans la capacité à mobiliser les moyens nécessaires à la réalisation d'un projet (repose sur l'idée d'une progression assez linéaire de l'élève).

Description

3 niveaux de protocole avec aucune obligation de passer du protocole 1 au protocole 2 ou 3 :

- **P1 d'autonomie avec encadrement avec le professeur** : l'enseignant met les élèves en réalisation de projet.
- **P2 appel à collaboration** (ateliers de l'espace création...) avec signalement par le professeur : demande de compétences particulières chez les élèves pour réaliser un projet.
- **P3 projet personnel de l'élève** (ou d'un groupe d'élèves) élaboré à sa demande personnelle.

Deux points essentiels et innovants :

- **Élève ressource pour l'établissement et le territoire** : A travers ce que les élèves acquièrent par l'expérience, l'établissement lui-même capitalise de la compétence et l'élève devient une ressource que les enseignants peuvent directement solliciter (sorte d'économie solidaire, type fablab, au sein du collège qui permettrait des échanges de services).
- **Un Cloud computing territorial** : des politiques et leurs financements repensés dans une mutualisation à l'échelle du territoire. Frédéric Ponticelli, directeur service municipal de la jeunesse, explique qu'ils touchent de cette manière un public qui n'est pas disponible ailleurs et qu'ils ne sauraient capter autrement. C'est donc un moyen efficace d'aller à la rencontre de ce public et un terrain d'expérimentation confortable pour la collectivité.

Cet espace se situe à la croisée de plusieurs politiques publiques, portées conjointement par l'État et la collectivité territoriale : politiques éducatives et culturelles et politiques en faveur de la jeunesse. Cette approche transversale favorise également le travail en inter-services. Une permanence est assurée pour que l'espace et les équipements soient également accessibles aux associations qui travaillent avec ce même public. Certains temps sont donc ouverts à des acteurs extérieurs qui profitent de la dynamique mise en place dans l'établissement.

Les thématiques des ateliers permettent des rapprochements entre éducation artistique et culturelle, santé et citoyenneté. Ces trois cycles d'éducation à l'image (P1/P2/P3), construits sur les quatre années de scolarité du collège, constituent un outil au service de la progressivité du parcours de l'enfant dans une approche conjointe du triptyque Pratiques, Connaissances, Rencontres.

Ce projet est donc un agrégateur, incubateur. Il facilite la démarche de projet et la mise en place d'un didacticiel a facilité la progression de nombreux élèves. Il implique une articulation fine entre temps scolaire et hors temps scolaire et renouvelle les relations adolescents / adultes. Un jeune qui veut développer un projet doit trouver un adulte référent au sein de l'établissement. Des initiatives portées par les jeunes peuvent rejaillir sur les actions des enseignants : ouverture de clubs, utilisation de vidéos en classe, etc.

Plus de 400 élèves ont été touchés directement ou indirectement (150 directement) sur 600 par ce projet.

Présentation de l'étude de cas 2

De la création d'outils de médiation au projet *Ladies First* : la personne et son parcours au cœur du projet artistique

Le centre de développement chorégraphique (CDC) de Toulouse a toujours placé la personne au cœur du projet artistique de l'établissement. Que le jeune soit en temps scolaire, péri ou extrascolaire, il est la même personne et son parcours est un et unique. À travers la médiation ou l'histoire de la danse, les outils créés par le CDC de Toulouse sont produits de manière à promouvoir et faire acquérir des compétences en danse contemporaine, quelle que soit la structure qui accueille le jeune. Ces outils de médiation sont à ce jour utilisés par le réseau national des CDC. Le projet *Ladies First*, porté par les deux CDC de Toulouse et d'Uzès et la chorégraphe Marion Muzac, débute en temps scolaire pour les adolescentes et se déroule ensuite hors temps scolaire.

Intervenants :

- **Annie Bozzini**, directrice du centre de développement chorégraphique de Toulouse – Midi-Pyrénées
- **Catherine Feybesse**, conseillère pédagogique départementale pour la danse de Haute-Garonne
- **Christine Luttau**, directrice de la fédération régionale Léo Lagrange Sud-Ouest
- **Émeline Vilar**, chargée de mission à la fédération régionale Léo Lagrange Sud-Ouest

Contexte et descriptif du projet

Annie Bozzini présente le projet *Ladies First* : des ateliers sont montés sur le temps scolaire et hors temps scolaire avec comme objectif de faire comprendre comment des femmes ont porté un art, de valoriser les jeunes filles, de travailler sur la place des femmes dans certains quartiers. Le travail mené aboutit à un spectacle dans une série de théâtres dont le théâtre de Chaillot.

Cette présentation est suivie d'une description des outils mis en place par le CDC et pensés pour une utilisation transversale par différents publics, sur différents temps de vie et repris au sein du réseau des CDC par douze établissements.

Ce projet est né des constats suivants : d'une part, le numérique a fait évoluer les modalités de transmission, notamment la relation pédagogique de maître à élèves qui s'est complexifiée, d'autre part, les enseignants, les animateurs, et plus largement le grand public, manquent de références pour appréhender la danse. Pour répondre à ce besoin, le CDC a produit des malles pédagogiques, traitant une thématique telle que l'histoire de la danse en dix dates, ou en dix titres, ou encore le tour du monde de la danse urbaine en dix villes, incluant dix extraits de films sur la danse, transmises systématiquement avec une médiation humaine du CDC. En complément, des petites brochures sont distribuées au public.

Catherine Feybesse explique quant à elle que le partenariat Éducation nationale/Ville/institution culturelle est construit autour du Passeport pour l'art. La ville de Toulouse a mis en place il y a sept ans ce dispositif, qui s'adresse aux enfants de la grande section de maternelle jusqu'en CM2, avec la volonté de généraliser cette offre à l'ensemble de cette classe d'âge. Les enjeux en sont : l'apprentissage de l'écoute et du respect, avec notamment une Charte de la posture du spectateur, et une découverte des métiers culturels. Les productions des élèves sont restituées en tant que témoignage des œuvres traversées et des processus de création appréhendés. La participation d'une classe à un atelier de pratique est connectée au projet de l'enseignant.

Catherine Luttau et Émeline Vilar exposent le travail de la fédération Léo Lagrange sur les temps péri et extra-scolaires, dans le cadre notamment des PEDT, ainsi que sa collaboration avec le CDC de Toulouse. Sur la base d'un état des lieux des actions existantes, l'objectif commun est de diversifier les pratiques artistiques des jeunes. Un programme de formation des animateurs à la médiation culturelle a été mis en place autour de trois axes : fréquentation, pratique, et appropriation. Les besoins identifiés sont : une meilleure connaissance du domaine de la danse, une découverte du réseau des structures culturelles et les modalités possibles d'association des parents.

Enfin, Annie Bozzini restitue quelques enjeux au cœur de l'éducation artistique et culturelle. Il est essentiel de rester sensible à l'expression des jeunes, de valoriser la beauté propre de l'esthétique des adolescents, tout en leur donnant des repères historiques.

Afin de percevoir le lien entre ce projet et la construction du parcours d'éducation artistique et culturelle dans la continuité et la progressivité, Il est important de proposer des temps de rencontre entre les différents acteurs, des moments d'échanges entre professionnels tenant compte des compétences des uns et des autres. Il semble également important d'envisager le développement de formations croisées destinées à la fois aux enseignants, aux professionnels de l'éducation populaire et aux artistes.

Conclusion générale

Marie-Christine Bordeaux rappelle l'importance de nommer les choses à travers des protocoles pour une meilleure appropriation des objets. Elle relève également que la question des territoires a été insuffisamment abordée. Elle défend certains points, essentiels à ses yeux :

- L'idée d'un partenariat dynamique et nécessairement dialectique où la différence entre les partenaires doit être persistante. C'est un gage de dynamisme constructif plus porteur qu'un consensus politique qui affaiblirait le rapport d'altérité.
- L'intérêt pour le monde de la création d'accueillir la pratique des jeunes qui s'inscrit dans une esthétique générationnelle qui leur est propre et qui les place immédiatement comme acteurs d'une culture vivante. A la question posée « quel intérêt pour le champ culturel que les enfants fassent du théâtre, des arts ? », elle répond : « ils apportent leurs esthétiques, leur imagination, avec leurs propres contraintes.
- La reconstruction d'un territoire déjà pratiqué ou qu'ils pratiqueraient s'ils n'étaient pas empêchés.
- La place et rôle du corps : l'EAC, en donnant un statut aux arts autres que l'éducation musicale et les arts plastiques permet de réfléchir à la place du corps et à la façon de le traiter dans sa globalité.

Elle conclut son intervention par cette citation de Jean-Gabriel Carasso : « le partenariat est une dialectique pour trouver une solution consensuelle qu'on ne trouvera pas. »